À Istres, le feu entre dans la ville

L'incendie qui s'est déclaré hier en début d'après-midi a parcouru 20 hectares. Les habitants évacués ont pu réintégrer leurs habitations en début de soirée.

Le feu s'est déclaré peu avant 15h au lieu-dit La Pinède à Istres et a rapidement menacé les habitations. / PHOTOS SERGE GUÉROULT

On a la maison à côté du cimetière. On a récupéré les chiens et on est parti". Pendant plusieurs heures, Véronique a vécu dans l'angoisse de tout perdre. Impuissante, elle a observé le ballet des Canadair et les différentes progressions du feu. De son côté, Jonathan, démuni, prenait des nouvelles de sa sœur, bloquée au cimetière, à proximité du départ du sinistre. "*J'arrive de Fos, j'ai vu le feu évoluer au fur et à mesure que je roulais*". À deux pas de la D52, les embouteillages grandissaient, tandis qu'une épaisse fumée blanche recouvrait peu à peu le centre-ville d'Istres. Le feu aux portes de la ville était sur le point d'entrer dans les quartiers Sud.

Hier à Istres, des centaines d'habitants ont été évacuées, lorsqu'un incendie s'est déclaré peu avant 15h au lieu-dit La Pinède.

Rapidement, des dizaines de sapeurs-pompiers sont dépêchées sur zone car, attisé par le vent du Sud, le feu menace des habitations. Deux cents pompiers sont mobilisés sur place dans un premier temps pour essayer de combattre les flammes. Ils sont appuyés dans les airs par quatre Canadair, un Dash et des hélicoptères bombardiers d'eau. Des marins-pompiers les rejoignent et les pompiers de l'air de la base d'Istres viennent aussi en renfort. En appui également, les forestiers sapeurs et les agents de l'ONF. De multiples actions qui, hélas, ne permettent pas de stopper rapidement le sinistre.

Les polices municipale et nationale ferment la circulation et sécurisent les lieux. La D5 est alors coupée entre le rond-point du Ranquet et la route de la Cabane noire. La ville est inaccessible et des embouteillages sont visibles jusqu'à Port-de-Bouc. À 16h, la ville déclenche son plan communal de sauvegarde et ouvre le gymnase Donadieu pour accueillir les personnes évacuées. Le maire d'Istres, François Bernardini, le dirige et fait les allers-retours entre la mairie et le poste de commandement. "*Il y a de vrais enjeux*, assure le commandant Egloff, chef du groupement centre, en milieu d'après-midi. *La maison de retraite située à proximité a été confinée, le centre de formation de l'Afpa évacué*". Autre préoccupation pour les secours, le centre commercial Géant Casino qui pourrait être menacé lui aussi. "*C'est très perturbant, dans un délai très court, le feu est parti sur le flanc droit. Sur l'avant du feu, on avait la grande surface Casino, des enfants dans les crèches… Le feu est passé dans les jardins, il courait.*"

"Le feu n'est pas d'origine naturelle"

Peu avant 18h, l'action commune des pompiers semble avoir permis de maîtriser l'incendie. Mais, c'est alors une opération de longue haleine qui a commencé, car le feu n'était pas encore éteint. Deux Canadair ont d'ailleurs continué d'effectuer des largages sur des zones difficiles à atteindre, tandis que plus de 100 pompiers étaient encore sur le terrain. En fin de journée, Serge Gouteyron, le sous-préfet d'Aix est venu sur site, après être passé à Aix. "*Ce feu n'est pas d'origine naturelle*", a-t-il assuré, avant de saluer le travail des secours. Des secours qui sont restés toute la nuit sur le front pour éviter les reprises.

Le feu, qui a parcouru au moins 20 hectares, a aussi détruit des cabanons, et brûlé quatre voitures au centre Afpa. La station d'épuration de Rassuen a été légèrement touchée, ainsi que partiellement deux salles de classe de l'école Le Clos de La Roche.

À 21 h, le plan de sauvegarde communal a été levé. Les pensionnaires de l'Afpa étaient, eux, accueillis pour la nuit au gymnase Donadieu.

Alexandra THEZAN

ÉTATS-UNIS

Trump s'empêtre dans l'"affaire russe"

Chaque jour apporte son lot de révélations à la Maison Blanche: Donald Trump aurait dicté lui-même le récit hasardeux de la rencontre entre son fils et une avocate russe en pleine campagne présidentielle, au risque de se placer au cœur du scandale. Ce nouvel épisode de l'"affaire russe", impliquant cette fois directement le président américain, survient quelques heures après la démission lundi du sulfureux Anthony Scaramucci, qui n'aura tenu que dix jours à la tête de la communication de l'exécutif.

Les faits, révélés par le *Washington Post*, remontent au 8 juillet dernier. Les conseillers du milliardaire sont réunis, en marge du G20 en Allemagne, pour décider de l'explication que la Maison Blanche fournira à propos de la réunion à laquelle a participé Donald Trump Jr. avec l'avocate Natalia Veselnitskaya. Ils décident de prendre les devants, avant que cette rencontre ne soit dévoilée dans la presse et de délivrer un communiqué avec la réalité des faits, pour ne pas être pris à défaut. Mais Donald Trump lui-même, à bord de l'avion présidentiel Air Force One, en décide autrement. Il dicte une version *a minima* des faits selon laquelle son fils aîné avait évoqué avec l'avocate, en juin 2016, d'un "*programme d'adoption d'enfants russes*".

Or, l'on apprendra peu après que "Don Junior" avait avant tout accepté cette réunion avec Natalia Veselnitskaya car elle lui avait été présentée comme une émissaire du gouvernement russe, en possession d'informations potentiellement compromettantes sur la démocrate Hillary Clinton. L'entrevue avait lieu dans ses bureaux de la Trump Tower, à New York.

TURQUIE

Ouverture du procès géant des putchistes

Le plus grand procès lié au coup d'Etat manqué du 15 juillet 2016 en Turquie, impliquant près de 500 suspects, s'est ouvert hier sous haute sécurité près d'Ankara. Les prévenus sont soupçonnés d'avoir orchestré le coup manqué contre le président Recep Tayyip Erdogan depuis la base aérienne d'Akinci au nord-ouest d'Ankara, présentée comme le centre de commandement des putschistes.

RUSSIE

Fusillade meurtrière dans un tribunal

Trois membres d'un gang meurtrier de braqueurs d'automobilistes qui ont défrayé la chronique en Russie ont été abattus et deux autres blessés lors d'une tentative d'évasion hier d'un tribunal près de Moscou où ils étaient jugés. Selon le Comité d'enquête russe, leur mode opératoire était toujours le même: crever les pneus de voitures pour les forcer à s'arrêter avant d'abattre le conducteur et de piller le véhicule.

VENEZUELA

Arrestation de deux opposants à Maduro

Deux des chefs de l'opposition, dont le maire de Caracas, ont été arrêtés hier au Venezuela, alors que le pays est sous le coup de sanctions des Etats-Unis après l'élection dans le sang d'une toute-puissante Assemblée constituante voulue par le président socialiste Nicolas Maduro.

LA BOURSE

mardi 1 août 2017

Reprise

Après avoir perdu 1,86 % en trois séances et 0,53 % sur l'ensemble du mois de juillet, le marché parisien a repris de la hauteur. Un mouvement alimenté par des achats à bon compte et des indicateurs qui confirment le regain de vigueur de l'économie en zone euro. Par ailleurs, l'euro s'est tassé. En fin de séance, il se négociait à 1,18 dollar, contre un pic à plus de 1,1845 la veille en fin de journée.

CAC 40
5127,03 pts à + 0,65 %

Accor	39,785	+ 1,34	+ 12,29
Air Liquide	104,1	+ 0,39	- 1,47
Airbus Grp	72,03	+ 2,03	+ 14,62
Arcelormittal	22	- 0,88	+ 4,52
Atos SE	129,15	+ 0,55	+ 28,83
Axa	25,12	+ 0,64	+ 4,73
BNP Paribas	66,79	+ 1,86	+ 10,31
Bouygues	36,855	+ 1,68	+ 8,25
Cap Gemini	93,33	+ 1,45	+ 16,44
Carrefour	20,295	- 0,05	- 11,34
Credit Agricole	14,845	- 0,03	+ 26,02
Danone	63,13	+ 0,06	+ 4,87
Engie	13,73	+ 0,92	+ 13,28
Essilor Intl	106,75	- 0,33	- 0,56
Kering	295,6	+ 0,03	+ 38,58
LafargeHolcim Ltd	51,07	+ 0,61	+ 2,31
Legrand	59,32	+ 1,58	+ 9,95
L'Oreal	175,9	+ 0,46	+ 1,44
LVMH	215,9	+ 1,50	+ 19,02
Michelin	114,65	+ 0,26	+ 8,47
Nokia	5,504	+ 1,93	+ 20,54
Orange	14,26	+ 0,28	- 1,21
Pernod Ricard	116,85	- 0,34	+ 13,50
Peugeot	18,32	+ 0,74	+ 18,23
Publicis Groupe	63,75	- 0,25	- 2,75
Renault	76,55	+ 0,51	- 9,42
Safran	80,74	+ 1,01	+ 18,01
Saint-Gobain	47,485	+ 1,27	+ 7,30
Sanofi	79,69	- 1,28	+ 3,63
Schneider Electric	66,91	+ 0,84	+ 1,21
Societe Generale	50,16	+ 1,13	+ 7,31
Sodexo	100,2	+ 0,37	- 8,24
Solvay SA	123,6	+ 1,90	+ 11,00
Technipfmc	23,755	- 1,57	- 28,56
Total	43,445	+ 1,13	- 10,83
Unibail-Rodamco	213,3	+ 0,92	- 5,93
Valeo	58,57	+ 0,05	+ 7,25
Veolia Environ.	19,1	+ 0,24	+ 18,08
Vinci	75,45	- 0,38	+ 16,62
Vivendi	20,125	+ 2,84	+ 11,46

Régionales

Aquila	6,84	+ 0,59	- 7,56
Avenir Telecom	0,19	-	+ 375,00
Catering Intl Scas	19,51	+ 0,05	+ 15,44
Christian Potier	1,3	-	-
CRCAM Alpes Prov.	104	+ 0,39	+ 25,30
Custom Solutions	5,8	+ 2,11	+ 1,75
Digitech	1,4	+ 14,29	+ 77,78
Dnxcorp	6,64	- 0,45	+ 27,20
Egide	2,57	- 1,91	- 1,20
EON Motors	5,25	- 1,87	- 9,48
F.I.E.B.M.	793	- 8,85	+ 34,41
F.I.E.B.M. PF	70,02	-	- 8,95
Fin.M.Maurel	1647	-	-
Futuren	1,13	- 0,88	+ 46,75
Global Ecopower	3,42	- 0,29	+ 11,76
High Co.	5,52	+ 2,03	- 14,15
ID Logistic	137,25	+ 0,55	+ 1,67
Innate Pharma	10,67	- 1,57	- 26,97
Inside Secure	2,64	-	+ 5,18
MG International	1,65	+ 3,13	+ 5,10
Naturex	88,5	+ 3,16	+ 4,12
Neocom Multimedia	3,85	+ 10,00	+ 42,59
Raphael Michel	51,64	-	- 42,62
Smtpc	18,76	+ 0,59	- 41,28
Spir Communic.	3,6	-	+ 18,86
Supersonics	1,64	-	- 21,88
Technofirst	0,94	-	- 35,17
TTI	0,07	-	- 86,00

SICAV ET FCP

Caisse d'Epargne

Ecureuil Act Eurp	18,37	28/07/17
Ecureuil Investiss	62,12	28/07/17
Ecureuil ObliEuroT	286,57	28/07/17
Ecureuil ObliEuroC	75,2	28/07/17
Ecureuil Profil 75	49,89	28/07/17
Ecureuil Profil 90	44,57	28/07/17

LCL

Lcl Actions Euro	161,8	27/07/17
Lcl Actions France	275,13	27/07/17

Changes

Etats-Unis USD	1,1799	1,1837	+ 1,29
Royaume-Uni GBP	0,8932	0,8964	- 0,10
Japon JPY	130,2035	130,49	- 0,08
Suisse CHF	1,1407	1,1447	+ 2,82

Marché de l'or

Lingot	34860	34860
Napoléon	204	204,9
Piece 20 Dollars	1155	1160
Piece 10 Dollars	585	590
Piece 50 Pesos	1320	1334,5
Souverain	262,5	262,8

Retrouvez toutes les valeurs de la bourse sur notre site internet www.laprovence.com, rubrique « Économie-Bourse ».

MIGRANTS

Huit morts trouvés en Méditerranée

Huit corps ont été retrouvés hier en mer Méditerranée sur des embarcations de migrants en provenance de Libye, ont indiqué les garde-côtes italiens. Environ 500 personnes ont été secourues sur quatre embarcations repérées à la dérive.

SANTÉ

Naloxone: le spray anti-overdose sera vendu en France

Le naloxone, un traitement d'urgence des overdoses aux opiacés, a obtenu son autorisation de mise sur le marché en France. Ce spray nasal sera donc disponible d'ici trois mois en pharmacie, avec ou sans ordonnance, et pourra être délivré par les Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues.

PLANÈTE

Zoo de Beauval: la maman panda enceinte de jumeaux

Huan Huan, la panda femelle prêtée par la Chine au zoo de Beauval à Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher), attend des bébés jumeaux et non pas un seul bébé, a révélé une ultime échographie effectuée avant la mise bas, prévue vendredi ou samedi.

MARINELAND

Dauphins: la justice confirme l'interdiction de la reproduction

C'était une décision très attendue. Hier en toute fin de journée, le Conseil d'État a décidé de maintenir l'interdiction de la reproduction des dauphins et des orques en captivité. Une mesure prise par l'ancienne ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Ségolène Royal avant de laisser sa place à Nicolas Hulot. Le Conseil avait été saisi par le Marineland d'Antibes, le parc Astérix et le parc Planète sauvage de Port-Saint-Père.

Les magistrats de la haute juridiction administrative estiment qu'il n'y a pas urgence à suspendre la partie de l'arrêté concernant l'interdiction de reproduction des cétacés, un examen de fond tendant à l'annulation pure et simple de l'arrêté étant susceptible d'intervenir ans les prochains mois. "*Les éléments produits par les parties ne font pas état de ce que l'administration d'une telle contraception aurait des conséquences négatives sur la santé ou le bien-être des cétacés*", précise le juge des référés.

Concrètement, cela signifie que les dispositions litigieuses de l'article 9 de l'arrêté du 3 mai 2017 portant sur le chlore ne pourront être appliquées jusqu'à ce que le Conseil d'État se soit prononcé au fond sur leur légalité.

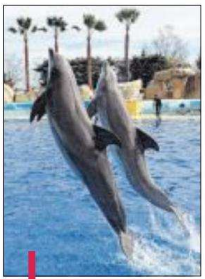

Les responsables du Marineland d'Antibes n'ont pas obtenu gain de cause auprès du Conseil d'État.

En revanche, le Conseil d'État a suspendu partiellement hier soir l'arrêté du ministère de l'Environnement devant modifier, à partir du mois de novembre, les conditions de détention des cétacés dans les trois delphiniums français, Marineland d'Antibes, Cité Marine de Port Saint-Père (Loire-Atlantique) et parc Astérix (Oise). Deux points principaux étaient contestés par les responsables des parcs: la fin d'utilisation du chlore pour le nettoyage des bassins et l'interdiction de reproductions des dauphins.

C'est la partie de l'arrêté concernant l'interdiction d'utilisation des produits chlorés qui est suspendue, le juge de référés estimant que le délai de mise aux normes apparaît trop bref. Il note ainsi que *"la quasi-totalité des parcs aquatiques dans le monde détenant des cétacés en captivité utilise actuellement le chlore pour la désinfection des bassins dans lesquels ceux-ci sont hébergés, que le remplacement du chlore par d'autres substances ou procédés pour le traitement de l'intégralité de l'eau de ces bassins implique la réalisation de travaux importants, compte tenu de la différence de mode d'action entre ces derniers et le chlore, et que l'interruption de l'utilisation du chlore doit être entourée de nombreuses précautions afin d'éviter une prolifération bactérienne de nature à nuire à la santé des animaux"*.

ALP